

Analyse de la Pratique Professionnelle



Public visé

Professionnels du secteur social et médico-social



Prérequis

Aucun



Durée

Nous préconisons 2h minimum par séance – A adapter en fonction des besoins



Intervenant

CHEVALIER Anne-Claire / DESBIENS Jeanne / FANTONI Léa / FASILLEAU Christiane / GARCIA Céline / KALFF Willemijn / KERDOMMAREC Céline / LEQUENNE Delphine / MELCHIOR Guy / NICOLAS Perrine



Objectifs pédagogiques

- ✓ Offrir un temps très concret et pragmatique de soutien, d'analyse et de compréhension face aux situations complexes, de mutualisation des compétences et des postures.
- ✓ Mutualiser, développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- ✓ Accroître la coopération, promouvoir la cohésion des équipes et la cohérence des actions
- ✓ Développer la réflexion commune et l'innovation en matière d'intervention: élaborer collectivement des solutions nouvelles face à des problématiques définies.



Modalités pédagogiques

- ✓ Style d'intervention et pédagogie :
 - Travail de groupe basé sur l'étude d'une problématique issue de situations professionnelles, son décodage et son analyse collective
 - Approfondissement théorique, méthodologique et déontologique.
 - Explicitation des enjeux et des logiques personnelles ou institutionnelles.
 - Confrontation bienveillante et régulation des divergences et des convergences.
 - Alternance possible entre les apports des participants et l'approfondissement théorique par l'intervenant.
 - Utilisation ponctuelle de jeux de rôles et de mises en situation (théâtre-forum d'inspiration Augusto BOAL et J.L. MORENO)
 - Expérimentation et mise en application des outils proposés en inter session, avec retour d'expérience.
 - Possible travail de soutien par mail ou téléphone dans les situations préoccupantes

Il est nécessaire que la confiance dans le groupe soit réelle pour que les participants puissent s'exprimer librement et faire la part des choses entre ce qui relève de leur « implication personnelle » et ce qui reste incontournable professionnellement en vertu de leur mission et de la législation en vigueur.

Ce travail de réflexion collective permet de constater et valoriser la diversité des façons de faire et d'expérimenter des attitudes nouvelles, parfois plus adéquates ou plus appropriées.



Moyens et supports pédagogiques

- ✓ Fourniture d'extraits de supports pédagogiques et fiches techniques selon les besoins

Analyse de la Pratique Professionnelle



Modalités d'évaluation et de suivi

- ✓ Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
- ✓ Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- ✓ Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation



Contenu

- ✓ Notre conception de l'analyse des pratiques professionnelles :
 - Une action de formation d'un type particulier (mutualisation de compétences existantes de manière diffuse et parfois non conscientes dans le groupe)
 - Un temps de recul et de réflexion par rapport à son quotidien professionnel
 - Un lieu de soutien collectif non jugeant face aux situations difficiles pour atténuer le sentiment de solitude, amortir l'épuisement professionnel, trouver des pistes alternatives afin d'éviter de revivre des situations d'échec, connaître ses limites et savoir demander de l'aide.

Elle est basée directement et essentiellement sur l'étude des problématiques rencontrées par les participants dans la mise en œuvre de leurs métiers.

Le groupe d'analyse de la pratique sert d'abord et avant tout à soutenir une démarche collective par la mise en commun des difficultés de chacun.

Il ne s'agit ni de « psychothérapie » ni de « développement personnel », le but étant essentiellement de développer la professionnalisation des postures et la cohésion des équipes.

- ✓ Déroulement d'une séance
Une séance d'analyse des pratiques professionnelles peut se concevoir de différentes manières : le temps d'expression et de créativité donné au groupe, la place laissée aux apports théoriques, à l'analyse des situations ou à la mise en œuvre d'actions concrètes peuvent être variables.
Ceci étant, une séance ne doit pas être trop courte puisqu'il est nécessaire :
 - Que chacun prenne sa place dans le groupe
 - D'écouter les situations apportées par les participants
 - De choisir le mode d'approche adapté (analyse collective, mises en situations...)
 - De travailler collectivement
 - De débriefer pour ne pas laisser les gens repartir avec des émotions désagréables ou une déstabilisation particulière
- ✓ Rôle de l'intervenant
 - L'intervenant n'a pas un rôle d'expert ou de professeur, il est d'abord un facilitateur de l'expression authentique de chacun. Il sert de catalyseur à la mutualisation des compétences, de régulateur des débats et de garant de respect du cadre établi.
 - Il veille à éviter les dérives (propos hors sujet, victimisation, critiques récurrentes...) facilite l'élaboration collective de solutions et apporte les éléments de clarification nécessaires (législation, déontologie, bonnes pratiques professionnelles...)
 - Il adopte une posture bienveillante, non complaisante et centrée sur l'objectif déterminé, dans le respect des motivations et des appréhensions des participants.
 - L'intervenant veille à assurer la sécurité psychologique et la protection de chaque participant par la régulation des échanges et l'exigence de respect des principes de fonctionnement énoncés.
 - Il a la capacité à synthétiser les problématiques exposées et apporter les éclairages techniques permettant l'approfondissement de la connaissance qu'ont les participants.
 - Il a une connaissance concrète du travail de terrain puisqu'une de ses fonctions est d'aider le groupe à élaborer ses propres points de repère et à gérer les réalités de son contexte



Indicateurs de résultats

- ✓ 60 groupes en 2025 - 592 personnes formées
- ✓ Taux de fidélisation : 75%
- ✓ 4 nouveaux clients - 10 groupes supplémentaires par rapport à 2024